Poissons du Sénégal envoyés par le Dr Soing,

par M. le Dr Jacques Pellegrin.

M. le Dr Soing a adressé au laboratoire de M. le professeur Gruvel, qui a bien voulu me la communiquer, une collection de Poissons d'eau douce du Sénégal renfermant un certain nombre d'échantillons surtout remarquables par leurs dimensions. Plusieurs exemplaires, comme on le verra dans la liste donnée ci-dessous, présentent une taille notablement supérieure à celle indiquée par M. Boulenger dans son Catalogue si complet des Poissons des eaux douces d'Afrique en se basant sur les exemplaires possédés par le British Museum [1]. En outre, un très grand *Hemichromis fasciatus* Peters me paraît devoir constituer le type d'une variété nouvelle dont on trouvera aussi plus loin la description.

Les spécimens les plus intéressants sont entrés dans les collections du service d'ichtyologie du Muséum.

ELOPIDÆ.

Elops senegalensis Regan. Longueur, 470 millimètres (320 d'après Regan [2]).

OSTEOGLOSSIDÆ.

Heterotis niloticus Cuvier. Longueur, 620 millimètres (800 d'après Boulenger).

MORMYRIDÆ.

Hyperopisus bebe Lacépède. Longueur, 440 millimètres (460 d'après Boulenger).

CHARACINIDÆ.

Sarcodaces odoë Bloch. Longueur, 510 millimètres (330 d'après Boulenger).

[1] G. A. Boulenger, *Catalogue of the Fresh-water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)*, vol. I-IV, 1909-1916.

[2] *Ann. Mag. Nat. Hist.* (8), III, 1909, p. 36.

Hydrocyon brevis Günther. Longueur, 350 millimètres (480 d'après Boulenger).

Citharinus citharus Geoffroy. Longueur, 330 millimètres (480 d'après Boulenger).

CYPRINIDÆ.

Labeo senegalensis C. V. Longueur, 450 millimètres (500 d'après Boulenger).

SILURIDÆ.

Clarias senegalensis C. V. Longueur, 650 millimètres (850 d'après Boulenger).

Heterobranchus bidorsalis I. Geoffr. Longueur, 800 millimètres (770 d'après Boulenger).

Chrysichthys furcatus Günther. Longueur, 600 millimètres (470 d'après Boulenger).

Clarotes laticeps Rüppell. Longueur, 730 millimètres (570 d'après Boulenger).

Arius latiscutatus Günther. Longueur, 700 millimètres (520 d'après Boulenger).

Arius Heudeloti C. V. Longueur, 520 millimètres (500 d'après Boulenger).

SERRANIDÆ.

Lates niloticus L. Longueur, 1,100 millimètres [1] (1,800 d'après Boulenger).

CICHLIDÆ.

Hemichromis fasciatus Peters [2] var. **violacea** var. nov. Longueur, 265 millimètres (265 d'après Boulenger).

Tilapia galilæa Artédi. Longueur, 345 millimètres (420 d'après Boulenger).

Tilapia melanopleura A. Duméril. Longueur, 335 millimètres (330 d'après Boulenger).

[1] Le poids de ce spécimen est de 18 kilogrammes.
[2] *Mon. Berl. Ac.*, 1857, p. 403.

MUGILIDÆ.

Mugil cephalus L. Longueur, 400 millimètres (560 d'après Boulenger).

Mugil auratus Risso. Longueur, 330 millimètres (400 d'après Boulenger).

Hemichromis fasciatus Peters var. **violacea** var. nov.

La hauteur du corps est contenue 2 fois 4/5 dans la longueur (sans la caudale), la longueur de la tête 3 fois. Le diamètre de l'œil est compris 6 fois dans la longueur de la tête, 2 fois dans celle du museau, 1 fois 3/4 dans l'espace interorbitaire. Les dents sont coniques et fortes, les antérieures en forme de canines; à la mâchoire supérieure seulement existe une seconde rangée interne de petites dents coniques, largement séparée de la rangée externe. La mâchoire inférieure est très fortement proéminente. On compte 6 rangées d'écailles sur la joue, la largeur de la partie écailleuse faisant 2 fois 1/3 le diamètre de l'œil. Les branchiospines, courtes, sont au nombre de 7 à la base du premier arc branchial. On compte 31 écailles en ligne longitudinale, $\frac{3\ 1/2}{12}$ en ligne transversale. La ligne latérale supérieure perce 15 écailles, l'inférieure 12. La dorsale .comprend 15 épines croissantes et 12 rayons branchus. L'anale possède 4 épines et 9 rayons mous; la dernière épine est plus courte que la dernière de la dorsale. La pectorale arrondie fait un peu plus de la 1/2 de la tête. La ventrale n'arrive pas à l'anus. Le pédicule caudal est plus haut que long. La caudale, presque entièrement recouverte de petites écailles, est arrondie.

La coloration du dessus du corps est olivâtre, mais toutes les parties inférieures, notamment le dessous de la tête, sont d'un beau rouge violacé vineux. Il existe une large tache noire operculaire, mais il n'y a aucune trace des fasciatures noires qui ont valu son nom à l'espèce. La dorsale et la caudale sont uniformément gris foncé, la pectorale est jaune, la ventrale et l'anale noires.

D. XV 12; A. IV 9 ; P. 14 ; V. I 5; Sq. 3 1/2 | 31 | 12.

N° 22-7. Coll. Mus. — Sénégal : Dr Soing.
1 ex. Longueur, 210 + 55 = 265 millimètres.

Je n'attache pas une très grande importance à la présence d'une 4e épine à l'anale au lieu de 3, le fait pouvant être accidentel; mais la coloration de ce bel exemplaire qui représente la taille maxima atteinte par l'espèce me paraît devoir justifier la création d'une variété nouvelle, remarquable en outre par la largeur de la partie écailleuse des joues, le prognathisme de la mâchoire inférieure, la hauteur du pédicule caudal.